

Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Publié le

SLO

ID : 089-218900694-20221017-2022_055-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 17 Octobre 2022
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 4	L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil en mairie, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIOT, Philippe FERLET, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Absents excusés : M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. M. Renault Mme Nathalie LAMBERT, pouvoir à Mme L. Renvoyé Mme Viviane ROUSSEL, pouvoir à M. H. Jossier M. Alain GORNEAU, pouvoir à M. Ph Ferlet Absents non excusés : Secrétaire de séance : Philippe FERLET Parcelles qui feront l'objet d'une coupe (état d'assiette) en 2023
DATE DE CONVOCATION			
12/10/2022			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
N° d'ordre de la délibération			
20 OCT. 2022 2022_055			

Vu les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 du Code Forestier,

Vu le règlement national d'exploitation forestière,

Vu les articles 14 à 23 de la Charte de la forêt communale

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale

Considérant la présentation faite par le technicien forestier territorial des parcelles proposées à l'inscription de l'état d'assiette 2023

Sur avis de la Commission des Bois et Forêts,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

a/ Sollicite l'inscription à l'état d'assiette 2023, et décide de la destination et des modalités de leur commercialisation pour les parcelles :

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
27	7.45	EMC – emprise de cloisonnement Bois d'œuvre en vente et Bois d'Industrie en délivrance en 2023
31	9.9	EMC – ouverture de cloisonnements d'exploitation Bois d'Oeuvre en vente par contrat d'approvisionnement en bois façonné Bois d'Industrie en délivrance en bois sur pied en 2023

Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Publié le

SLO

ID : 089-218900694-20221017-2022_055-DE

b/ Prend acte des coupes prévues à l'aménagement en 2023 et non proposées pour des motifs techniques :

<i>Parcelle</i>	<i>Surface</i>	<i>Type de coupe</i>	<i>proposition</i>	<i>Justification</i>
19	15.53	RS1	report	Apport moins rapide de la lumière - ronces

C/ mandatent le maire pour en poursuivre l'exécution et signer tous document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées

VU Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire

Philippe GUINET-BAUDIN

